

Qui va nous marier ?

Soumis par Administrateur
22-11-2007

Comme tous les sacrements, on reçoit celui du mariage de Dieu. A partir de votre "oui" mutuel, vous recevez la bénédiction de Dieu qui vous accompagnera toute votre vie. Pour assister au mariage il faut toutefois la présence d'un représentant officiel de l'Eglise: un prêtre ou un diacre. Il peut être de vos relations, de votre famille ou le curé de la paroisse. Quoi qu'il en soit il faut vous inscrire tout de suite à la paroisse même si vous avez le célébrant (réservation de l'église, des registres...).